

comment désigner des responsables ?

Une grande variété de solutions ont été adoptées selon les églises. (Quelles sont celles que vous avez rencontrées ?) Il y a le modèle “démocratique” — candidature libre, suffrage universel des membres — et ses variantes. Il y a le modèle clérical et hiérarchique selon lequel un grand responsable déjà en place “consacre” des personnes qui ont suivi une longue préparation dans un institut agréé. Parfois, une commission régionale ou nationale examine les candidatures. Ailleurs, on pratique la cooptation pure et simple : les responsables en place nomment leurs propres successeurs.

Nous ne serons pas surpris de découvrir que le N.T. ne décrit pas la marche à suivre. Il est même assez avaro de détails sur la désignation des responsables dans l’église primitive. Mais il nous donne des **principes** pour nous guider.

Éphésiens 4.11-16

- **Jésus-Christ donne des responsables à son église**

L’initiative ne vient pas de ceux qui aimeraient être responsables ni de l’église qui veut se donner des responsables, elle vient de celui qui est le chef, *la tête du corps*, de Jésus-Christ, le Seigneur de l’Église. Le Seigneur donne des personnes pour répondre aux besoins : des apôtres comme témoins de sa résurrection et fondateurs de l’Église, des prophètes, des évangélistes, des pasteurs-docteurs pour poursuivre leur œuvre.

- **La tâche des responsables est de stimuler la participation et la croissance de tous**

Le Seigneur ne donne pas des bergers pour décharger les membres de l’église du service mais pour les mettre au travail !

Matthieu 20.25-28

- **Le responsable chrétien est un serviteur et non un “chef”**

Le schéma habituel dans le monde est la pyramide avec le chef au sommet — Jésus renverse la pyramide ! Être reconnu comme *berger* ou *diacre* dans l’église locale, ce n’est pas “prendre du galon” ou “monter en grade”. C’est accomplir un *ministère*, c’est-à-dire un *service*. Ce n’est nullement un moyen de se faire valoir ou de se glorifier. Si “pouvoir” il y a, c’est le pouvoir de faire pour les autres ce pour quoi le Seigneur nous a équipés — et non le pouvoir de faire faire aux autres ce qui nous plaît.

1 Pierre 5.1-4

- **Le responsable d’église est un volontaire désintéressé et un modèle**

L’église ne doit pas exercer de pression pour obliger quelqu’un à prendre des responsabilités (ni pression morale, ni pression économique). Le responsable doit être *volontaire selon Dieu*, volontaire parce que le Seigneur lui-même le lui demande. Une église peut rémunérer un ou des serviteurs “à plein temps”, mais la rémunération ne doit jamais être la motivation principale de la personne.

L’idée de “modèle” nous renvoie aux précisions que Paul donne à Timothée sur la vie conjugale et la vie de famille du responsable. Mais il y a ici en plus l’idée d’être un modèle dans sa vie d’église. On ne fera pas appel à quelqu’un pour qui la vie et les activités de l’église sont manifestement secondaires par rapport à ses autres préoccupations.

1 Thessaloniens 5.12-13

• Doivent être reconnus comme responsables ceux qui sont déjà à l'œuvre

La reconnaissance "officielle", publique, suit la manifestation d'une compétence, d'un ministère, et ne la précède pas. On ne nomme pas un *berger* ou un *diacre* dans l'espoir qu'il fera l'affaire — mais parce qu'il est déjà au service de la communauté et que ce service est reconnu et apprécié. Dans le mot *œuvre* il y a autant de transpiration que d'inspiration ! Quelqu'un qui accomplit une *œuvre* dans l'église consent des efforts, peut-être des sacrifices, et donne de son temps, de son énergie, pour faire avancer l'église. Dans le mot *œuvre* il y a aussi l'idée d'une certaine efficacité : le simple fait d'être capable de se lever et de parler vingt minutes ou une demi-heure n'est pas la preuve d'une *œuvre*. Si personne n'est aidé, encouragé, instruit, éclairé ou stimulé, il n'y a pas d'œuvre.

Paul demande aux Thessaloniens, littéralement, de "savoir" ceux qui travaillent parmi eux, d'en prendre conscience pour les reconnaître.

Reste à examiner les textes qui parlent de la désignation de responsables dans certaines églises du premier siècle : Actes 14.23, Tite 1.5 (+ Actes 6.1-6).

On a **beaucoup** discuté quant à la meilleure traduction d'Actes 14.23 et surtout du verbe qui peut être rendu soit par "nommer" soit par "faire nommer" (Semeur : *ils firent élire des responsables* ; NBS : *Ils leur désignèrent des anciens* ; même verbe en 2 Co 8.19). Ce qui semble clair est que dans ces deux cas les apôtres (ou leur représentant) ont joué un rôle actif dans le choix des tout premiers responsables de ces jeunes églises. On peut penser, en application des principes évoqués plus haut, que Paul et Barnabas comme Tite ont aidé ces assemblées à prendre conscience des ministères naissants qui se manifestaient en leur sein et ainsi à reconnaître ceux que le Seigneur Jésus-Christ appelait aux responsabilités.

Dans une église établie, les responsables en place devraient jouer le rôle de ceux qui font prendre conscience à la communauté que de nouveaux ministères sont nés et qu'il serait bien de les reconnaître. Rappelons aussi qu'il y a deux types de responsables à reconnaître, le type *évêque-berger* et le type *diacre/diaconesse*.

Par rapport aux *anciens-bergers*, rappelons deux textes :

...si quelqu'un aspire à la charge d'évêque, il désire une belle activité (1 Timothée 2.1)

ne soyez pas nombreux à vouloir être docteurs, mes frères, car vous savez que nous subissons un jugement plus sévère (Jacques 3.1).

Être responsable est une *belle activité* mais c'est également, d'après la Bible, une **charge**.